

Situations complexes de VIH : Soutenir les directions régionales de santé publique et favoriser une réponse adaptée et concertée

Florence Maheux Dubuc¹ et Nicolas Hamel²

(1) Institut national de santé publique du Québec (2) Régie régionale de santé et services sociaux du Nunavik

1. CONTEXTE

En 2017, le ministère de la Santé et des Services sociaux a mandaté l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour coordonner un **service de soutien d'expertise** aux situations dites complexes liées à l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

Qu'est-ce qu'une situation dite complexe de VIH?

Une situation combinant des **enjeux de santé publique, éthiques ou légaux** qui complexifient les interventions usuelles pour prévenir la transmission du VIH.

Facteurs individuels / sociaux pouvant mener à l'adoption des comportements liés à la transmission de l'infection :



Contexte de menaces / violence / coercition



Trouble lié à la consommation d'alcool ou de drogues



Stress physique ou émotionnel



Stigmatisation liée au VIH (homophobie, sérophobie, etc.)

2. DESCRIPTION

Le service de soutien d'expertise peut soutenir les directions régionales de santé publique (DRSP) à leur demande, lorsqu'une situation complexe de VIH leur est rapportée par le personnel de santé de première ligne de la région, parfois dans le cadre d'une démarche de signalement de menace à la santé publique.

Ce soutien peut être utile lors de leurs activités, par exemple pour :

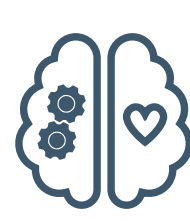
- Proposer des pistes d'intervention, afin de limiter l'application de mesures coercitives
- Évaluer le risque de transmission lors de l'analyse préliminaire d'un signalement
- Analyser la situation lors d'une enquête épidémiologique à la suite d'un signalement

COMPOSITION

Comité de soutien multidisciplinaire et intersectoriel



Droit



Éthique



Expertise santé publique



Personnes vivant avec le VIH



Expertise clinique



Expertise *ad hoc* selon la situation

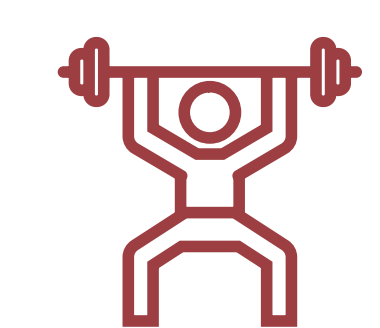
APPROCHE

Les recommandations s'inscrivent dans une approche de santé publique qui place en priorité la personne vivant avec le VIH et ses besoins, tout en étant guidée par les valeurs de **bienveillance** et de **non-jugement**.



Prévention plutôt que coercition

Les mesures volontaires et les interventions d'intensité graduée, proportionnelles au risque de transmission, sont privilégiées dans une optique de prévention, de protection de la santé et de réduction du risque.



Non-substitution

Le service vise à renforcer les capacités des DRSP. Elles demeurent responsables de la gestion de cas et des interactions avec le personnel de santé du territoire. Les propositions du comité de soutien n'ont pas de valeur prescriptive.

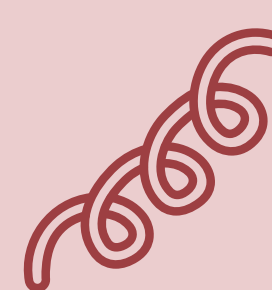
3. RÉSULTATS

2-4

Le service, offert provincialement, répond à environ **deux à quatre demandes de soutien par année**, en complément de toutes les interventions coordonnées par les DRSP elles-mêmes.



Une **dizaine de régions sociosanitaires** du Québec ont déjà soumis une demande de soutien au service.



Le service a aussi été amené à intervenir dans des situations qui impliquent **d'autres ITSS que le VIH (syphilis, hépatite B ou C) et la mpox**.

EXEMPLES DE SITUATIONS COMPLEXES SOUMISES

Un couple débute des démarches en clinique de fertilité. L'un des partenaires reçoit un test positif au dépistage du VIH, mais refuse d'aviser l'autre de son statut sérologique.

Enjeu : risque pour le/la partenaire + protection des renseignements personnels

Une personne a reçu un résultat positif au VIH et est maintenant impossible à rejoindre pour un suivi. Elle résiderait dans une autre région.

Enjeu : partage de renseignements personnels entre régions

Une personne reçoit un dépistage positif d'une ITSS à la suite d'une agression sexuelle.

Enjeu : notification du présumé agresseur

Une personne décède quelques jours avant de recevoir un diagnostic d'ITSS, à ce jour inconnu.

Enjeu : protection des renseignements personnels port-mortem

4. CONCLUSION

La force du service de soutien aux situations complexes de VIH réside dans le fait que, par le biais d'un **comité multidisciplinaire et intersectoriel**, c'est une **approche de prévention** qui met de l'avant les **besoins de la personne vivant avec le VIH**.

La pandémie de COVID-19 a ralenti les efforts de promotion du service amorcés en 2019 et certaines régions ignorent l'existence du service ou n'ont pas le réflexe d'y faire appel en cas de besoin.

- En 2024, un **comité d'orientation** a été actualisé pour s'assurer que l'offre de soutien respecte le mandat et les objectifs du service et pour recommander les ajustements nécessaires quant au fonctionnement, à l'adaptation et à la promotion du service.
- Un **registre des demandes** a été instauré pour préserver une mémoire institutionnelle et le développement cohérent de l'expertise.

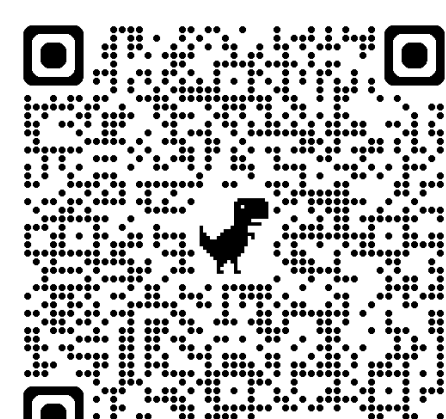
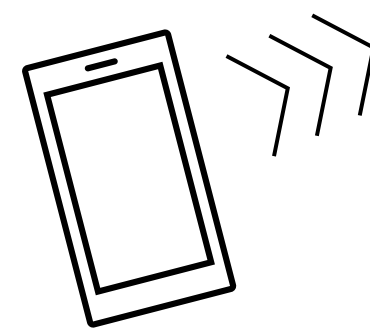
Remerciements

→ Pierre-Henri Minot
→ Geneviève Boily
→ Karl Forest-Bérard

→ Catherine Auger
→ Karine Chabot
→ Alexandre Goyette

→ Ken Monteith
→ Nathanaëlle Thériault

Accédez à la page web du service :



Institut national de santé publique

Québec

